

URT

le Bulletin
Municipal



MARS 2018 • NUMÉRO 34

Le Mot du Maire



Chères urtoises, chers urtois
Ce nouveau rendez-vous avec l'actualité communale vous permet de suivre les événements qui ont jalonné ces dernières semaines ou qui verront le jour très prochainement.

Ainsi, entouré de l'équipe municipale, ce fut un grand plaisir pour moi de recevoir les nouveaux concitoyens, au cours d'une cérémonie couplée avec la présentation des vœux 2018. Ce moment convivial donna l'occasion de créer un lien, tout en présentant les différents aspects et services de notre village pour privilégier le quotidien de chacun.

Avec l'avis favorable du conseil d'école intégrant les parents et les enseignants, la municipalité a décidé le retour à la semaine de 4 jours. Le changement est guidé prioritairement par l'intérêt de l'enfant, par son bien-être et son équilibre autant physique que moral. La commune est dotée d'un accueil de loisirs avec un personnel spécialisé dans l'animation, favorisant l'éveil de l'enfant au sein du groupe. Les parents qui le souhaitent, pourront utiliser ses services le mercredi et par extension durant les vacances scolaires, en s'adressant à Madame la Directrice de cette structure au 05 59 56 23 65 ou au secrétariat de mairie au 05 59 56 20 33.

Chacun d'entre vous a reçu dernièrement un courrier de sensibilisation portant sur les bonnes pratiques en matière de feux de cheminées. L'utilisation d'un bois sain, est primordiale pour éviter la propagation de fumées toxiques dans l'atmosphère. Il en va de la santé de tous, et le respect des consignes prescrites permettra de profiter pleinement des bienfaits de l'âtre.

Je tiens à remercier particulièrement les musiciens du Réveil Urtois d'avoir sillonné le village durant la période de carnaval. Ils ont dû braver le mauvais temps pour apporter joie et bonne humeur dans les foyers qui les ont accueillis.

Recevez mes cordiales salutations

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Vœux 2018...



...Le 13 janvier 2018

Le Maire et le conseil municipal ont accueilli de nombreuses personnalités pour la cérémonie des vœux à la salle Jean Castaings.

Dans son discours le Maire est revenu sur les réalisations de l'année avant d'évoquer les projets 2018, indiquant que « faire avancer le village a toujours été le maître mot et notre objectif premier ». La cérémonie s'est terminée par la remise de récompenses à de nombreux Urtois...

Lire la suite...

Sommaire

- **Edito / Vœux 2018...** > page 1
- **l'Actu** > page 2 / 3
- **Urt pratique** > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos

...Suite de la page 1

■ Accueil des nouveaux urtois

En préambule à la soirée, Robert LATAILLADE et les élus ont accueilli les nouveaux résidents. Au programme, histoire de la commune et présentations des diverses activités municipales.



■ Les récompenses 2018

AHURTI PELOTE / Théo Bergerés et Loïc Le Vot : ½ finalistes championnat de France et champions de ligue Pays Basque gomme creuse.

Théo Bergerés et Hugo Daguerre : Champions du Pays Basque cadet et junior gomme pleine.

Jacques Diribarne et Martin Urrutia : champions de France vétérans en fronton.

Hervé Minvielle et Sébastien Etcheveste : 20 ans d'activité au sein du club.

AMIS DE L'ORGUE / Jérôme Darzac

RÉVEIL URTOIS / Christelle Urruty : 5 prix de direction

URT VÉLO 64 - FFC / Maitena Aguer : Championne régionale piste et route sélectionnée pour les championnats de France.

PARACYCLISME / Dorian Foulon : médaillé de bronze au championnat du monde UCI, champion de France sur route et contre la montre.

David Geslot : champion de France contre la montre et vice champion de France sur route.

David Calmon : champion de France sur route et contre la montre.

Théo Rocton : 3^{ème} au championnat de France sur route et contre la montre.

■ Les Barthes de Munho

À l'occasion de la journée mondiale des zones humides du 2 février 2018 et dans le cadre de leur formation, cinq élèves en BTSA Protection de la Nature du lycée Saint Christophe de Saint-Pée-sur-Nivelle (Bastien Bihoreau, Laura Cavillon, Marina Chaldu, Jeroen Grandcoing, Romain Teulery) ont réalisé un chantier dans les barthes de Munho.

Ces travaux de mise en valeur du site étaient une commande du Conseil Départemental représenté par Peio Lambert.

Les barthes de Munho présentent un écosystème remarquable notamment par la présence de milieux très diversifiés : zones humides, forêts humides, prairies, rivières. Cette diversité d'habitat a amené la présence d'espèces comme la cistude d'Europe (petite tortue d'eau douce), la loutre et le vison d'Europe. Ces individus protégés sont menacés par la présence d'espèces nuisibles qui pourraient provoquer leur disparition du site. Différents protocoles scientifiques ont été mis en place pour comprendre le fonctionnement écologique du site et l'interaction des espèces dans le milieu. La MIFEN (Maison d'Initiation à la Faune et aux espaces verts) et le Conseil Départemental propriétaire de la zone ont déjà mené des actions de génie écologique.

Le rôle de ce chantier école est de limiter les risques d'invasion et d'extinction de certaines espèces ou de certains milieux. Les actions menées ont permis une réhabilitation du site, le nettoyage de la zone et la remise en état des infrastructures présentes avec pour objectifs de :

- VALORISER les populations de cistude d'Europe
- LUTTER contre les espèces invasives : tortue de Floride et noyer du Caucase
- OUVRIR le milieu : ouverture d'une digue pour créer un équilibre de chaque côté du bassin

Pour réaliser ce travail les cinq étudiants ont été épaulés par les autres étudiants en BTSA et accompagnés par leur professeur Emmanuel Desaegher.



■ Maisons fleuries

Le vendredi 5 janvier dernier s'est déroulée la remise des prix des maisons fleuries dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Assistaient à cette soirée également les réalisateurs de crèches que nous remercions vivement pour leur participation.

Palmarès du concours de maisons fleuries 2017 :

Catégorie jardins :

1 ^{er} prix	Famille HARISTOY Christophe
2 ^{ème} prix	M. Mme RUAUD Daniel
3 ^{ème} prix	M. Mme LAFITTE CONSTANTIN
4 ^{ème} prix	Famille ELISSALDE Henri
5 ^{ème} prix	Famille MOUESCA
5 ^{ème} exaequo	M. Mme GUICHARD Jean-Pierre

Catégorie balcons :

1 ^{er} prix	Famille SEJOURNE Jean Paul
2 ^{ème} prix	Famille BERGERES Philippe
3 ^{ème} prix	Famille DAUVISSAT Gérard
4 ^{ème} prix	M. SALLABERRY Albert
4 ^{ème} exaequo	M. Mme TISSIER / ETCHEVERRY

Rendez-vous est pris pour 2018.



■ Fête de Noël

Le 29 novembre dernier rires et surprises étaient à nouveau au rendez vous pour les jeunes Urtois à l'occasion du goûter de Noël organisé par la municipalité.

Le magicien Saroyan a émerveillé petits et grands venus nombreux assister au spectacle qui leur était offert à la salle Jean CASTAINGS.



■ Carnaval 2018

Pour la seconde année consécutive, l'Association Urtoise des Parents d'Elèves (AUPE) s'est jointe au Réveil Urtois pour l'organisation du carnaval.

Les festivités ont eu lieu à la salle Jean Castaings :

- L'AUPE a offert aux enfants un spectacle de clown.
- Le jugement de Sent Pançard, écrit et joué par les enfants de l'école en collaboration avec les enseignantes, a suivi.
- Pour finir, le bûcher a été lancé sous les notes jouées par les musiciens de la batterie fanfare du Réveil Urtois.

Dans cette ambiance festive, l'AUPE a proposé des taloas vendus sur place et une buvette adulte/enfant.

La soirée s'est achevée par une animation musicale et un karaoké.

L'AUPE a pour but de récolter des fonds afin de financer les sorties pédagogiques des enfants de l'école du village. Cette année, l'enjeu est important car, outre les sorties habituelles de toutes les classes (musées, expositions), un voyage scolaire est organisé pour les CM1 et CM2 qui découvriront la ville de Bordeaux durant une semaine au mois de juin. La municipalité participe également en débloquant une aide financière exceptionnelle pour financer une partie du voyage.





■ L'instant gascon

L'arreproèr (*le proverbe*)

Que cau deishar dromir lo can quan drom.
Il faut laisser dormir le chien quand il dort.

Toponymie du village

Le chemin du Broy. *Le beau chemin.*

■ Voirie

Le programme de travaux 2017 avait pour objectif de poursuivre l'effort engagé depuis quelques années visant à maintenir une qualité fonctionnelle dans la voirie et les liaisons douces. Ainsi de nouvelles tranches de trottoirs ont été créées chemin de Lahargue et route de Briscous et le chantier se poursuivra en 2018. De nouveaux enrobés chemins de Bellevue, chemin de Lasbordes et une première tranche chemin de Saubade dans l'attente de la fin des travaux de GRDF.

Côté éclairage public il a été procédé au remplacement des candélabres rue du Marché et à l'installation d'un projecteur pour le boulodrome place du marché.



Dernière minute !

URT
7 et 8 avril
2018

EXPOSITION
ARTISTES
& CREATEURS locaux

samedi 14h-18h
dimanche 10h-18h

SALLE JEAN CASTAINGS
entrée libre

(Manifestation organisée par la Commission Culture de la municipalité d'Urt)

L'Agenda

MARS

11 mars	Repas des aînés	CCAS	Salle Jean Castaings
16 mars	Tournoi de belote	AUPE	Salle Jean Castaings
17 mars	Soirée St Patrick	AUPE	Salle Jean Castaings
24 mars	Fête de l'AEP St Joseph	AEP St Joseph	Salle Jean Castaings

AVRIL

7 et 8 avril	Exposition des artistes locaux	Commission Culture de la Municipalité	Salle Jean Castaings
28 avril	Finales du tournoi de pelote / réception	Ahurtu pelote	Trinquet / MVA

MAI

1er mai	Vente de muguet	AUPE	Devant les commerces
8 mai	Commémoration Victoire 1945	Anciens combattants	Municipalité Monument aux Morts
19 mai	Rassemblement départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers	Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers	Plaine des sports

JUIN

9 juin	Fête de l'école	Les Cigales	Fronton / Salle Jean Castaings
16 juin	Fête de l'école de musique	École de musique Réveil Urtois	Fronton / Salle Jean Castaings

JUILLET

1er juillet	Fête du club	Tennis Club Urtois	MVA
7 juillet	Bal des pompiers	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Fronton